



Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2016

Compte rendu

Mende, le 30 mai 2016 – Cogra, pionnier de l'énergie bois en France, annonce avoir tenu son Assemblée Générale Mixte le 26 mai 2016.

Les 45 actionnaires présents ou représentés réunissaient 71,92 % des titres en circulation et 78,21 % des droits de votes, soit 1 981 766 actions et 3 159 885 droits de vote.

Au cours de cette Assemblée présidée par Bernard Chapon, Président directeur général et fondateur de Cogra, toutes les résolutions ont été adoptées. Le détail des votes par résolution est le suivant :

Réso.	Libellé	Vote pour	Vote contre	Abstention
Résolution à titre ordinaire				
1	Autorisation d'opérer sur les actions de la société	99,940 %	0,060 %	-
12	Ratification de la cooptation d'un administrateur	99,930 %	0,070 %	-
Résolution à titre extraordinaire				
2	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital	100,00 %	-	-
3	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières	74,575 %	25,425 %	-
4	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières	74,575 %	25,425 %	-
5	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes	100,00 %	-	-
6	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,991 %	0,009 %	-
7	Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis en cas de demande excédentaire	74,592 %	25,408 %	-
8	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans offre au public	74,575 %	25,425 %	-
9	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'annuler des actions acquises dans le cadre du programme de rachat	100,00 %	-	-
10	Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des 2ème, 3ème, 4ème, 5 ^{ème} et 6ème résolutions	99,991 %	0,009 %	-
11	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société	74,582 %	25,418 %	-

Agenda financier 2016

- Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre (clos au 30 juin 2016) : le 19 juillet 2016

A propos de Cogra, pionnier de l'énergie bois

ALCOG - FR0011071570

Producteur de granulés de bois depuis 30 ans, Cogra s'est imposé en France comme un acteur de référence du secteur grâce à une approche qualitative et durable de son métier.

Avec deux usines d'une capacité totale de production de plus de 100 000 tonnes, Cogra produit des granulés de première qualité qui sont commercialisés en direct en France et à l'étranger ou via son réseau de plus de 700 revendeurs. L'activité de production de granulés bois, couplée à une activité de conseil et distribution de poêles et chaudières forment un ensemble cohérent et différenciant qui permet d'apporter une réponse globale aux consommateurs soucieux de leurs économies d'énergie et de la protection de l'environnement.

Contacts

COGRA

Zone de Gardès
48000 MENDE
T : 04 66 65 34 63

LISTING SPONSOR

EUROLAND CORPORATE
Julia Bridger
T : 01 44 70 20 84

COMMUNICATION FINANCIÈRE

CALYPTUS
Marie Calleux
T : 01 53 65 68 66

Retrouver toute l'information sur www.cogra.fr